

## CHARTRE SUBVENTION SYDOM 2018

### Engagements Associations

Le SYDOM du Jura souhaite aider les associations vers une meilleure gestion de leurs déchets au cours de leurs manifestations. Il s'engage à financer 50% HT de l'achat de vaisselle compostable et/ ou la location de vaisselle réutilisable. La subvention ne pourra excéder 500€ dans la limite d'une seule demande par an.

Lors d'une location de salle des fêtes ou salle communale, de la vaisselle en dure peut vous être prêtée ou louée. Celle-ci est exclue de cette subvention.

**Conditions : Pour toute demande de subvention, merci de remplir et de fournir les documents suivants.**

#### Documents à fournir :

- La facture d'achat du fournisseur (si plusieurs factures merci de surligner les achats concernés).
- Une ou des photos prouvant la mise en place du tri des déchets recyclables.
- Un récapitulatif de la manifestation.
- Si vaisselle compostable : un bon d'entrée en compostière ou une preuve par l'image de compostage chez un particulier.
- Un RIB.

#### Documents à remplir :

- NOM ASSOCIATION : .....
- NOM PRESIDENT-E : .....
- COORDONNEES TELEPHONIQUES : .....ou.....
- NOM DE LA MANIFESTATION : .....
- DATE ET LIEU DE LA MANIFESTATION : .....

**- en cas de manquement à l'une des règles stipulées ci-dessus, le SYDOM ne versera pas d'aide à l'association concernée.**

Fait à Lons Le Saunier le.....

**LE SYDOM**

**Association**